

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11)

Numéro de publication:

0 240 619
B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45)

Date de publication du fascicule du brevet:
16.05.90

(51)

Int. Cl.⁵: **A43B 5/04**

(21)

Numéro de dépôt: **86201891.8**

(22)

Date de dépôt: **29.10.86**

(54)

Support plantaire pour chaussure de ski.

(30)

Priorité: **11.04.86 CH 1437/86**

(43)

Date de publication de la demande:
14.10.87 Bulletin 87/42

(45)

Mention de la délivrance du brevet:
16.05.90 Bulletin 90/20

(84)

Etats contractants désignés:
AT DE FR IT SE

(56)

Documents cités:
FR-A- 1 558 891
FR-A- 2 106 728
FR-A- 2 354 065

(73)

Titulaire: **LANGE INTERNATIONAL S.A., 1, rue de Fries,
CH-1700 Fribourg(CH)**

(72)

Inventeur: **Marxer, Herbert, Landstrasse, 28,
FL-9494 Schaan(LI)**

(74)

Mandataire: **Meylan, Robert Maurice et al, c/o BUGNION
S.A. 10, route de Florissant Case Postale 375,
CH-1211 Genève 12 - Champel(CH)**

EP O 240 619 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

La présente invention a pour objet un support plantaire pour chaussure de ski constitué d'une pièce profilée rigide dont la face supérieure est revêtue d'une garniture en matière souple.

La plupart des chaussures de ski actuelles sont constituées d'une coque en matière plastique relativement rigide dont le fond est plat et d'épaisseur approximativement constante pour des raisons de moulage. Pour la pratique du ski il est toutefois nécessaire d'avoir une certaine inclinaison de la partie supportant le pied. A cet effet on dispose à l'intérieur de la coque un support plantaire constitué d'une pièce profilée rigide en matériau léger, par exemple en matériau synthétique cellulaire, revêtu d'une garniture en feutre pour le confort du pied.

Ces chaussures sont munies d'un chausson intérieur amovible et il est connu d'adapter la largeur de la chaussure au pied du skieur en introduisant ou en enlevant des pièces tissus ou de feutre dans des poches prévues dans le chausson (FR 2 342 039 et CH 645 255). On connaît par ailleurs une chaussure à coque à volume invariable dans laquelle la tenue du pied est assurée par des sangles venues d'une pièce avec un support plantaire ou rapportées sur celui-ci (FR-A 2 354 065). Cette chaussure ne comprend pas de moyen d'adaptation de sa largeur intérieure.

La présente invention a également pour but de permettre une adaptation de la largeur intérieure de la chaussure au pied du skieur en utilisant à cet effet le support plantaire.

Selon l'invention, la garniture du support plantaire est munie d'au moins une patte latérale, de préférence deux ou quatre, située en dehors de la face supérieure de la pièce rigide.

La suppression de la patte latérale, respectivement des pattes latérales, soit en la coupant au moyen d'un ciseau, soit en la repliant sous le support plantaire, permet d'élargir la chaussure, soit dans la région du pied, soit dans la région du talon.

La chaussure équipée d'un support plantaire selon l'invention est donc destinée à un pied étroit. Le support plantaire est de préférence muni d'au moins deux pattes latérales opposées vers la région du pied, de telle sorte que pour un pied plus large on supprime ou escamote une ou deux pattes selon la largeur du pied.

Dans la région du talon on opère de la même manière, mais il est également possible de replier les deux pattes l'une sur l'autre pour augmenter la hauteur du support plantaire sous le talon, c'est-à-dire augmenter légèrement l'inclinaison initiale du pied vers l'avant.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'invention.

La figure 1 est une vue en perspective du support plantaire selon l'invention, la coque de la chaussure de ski étant représentée en trait fin en transparence.

La figure 2 est une vue de dessous d'une variante d'exécution montrant deux pattes repliées sous le support plantaire.

La figure 1 représente un support plantaire 1 en trait fort placé dans le fond d'une coque 2 représentée en trait fin d'une chaussure de ski en matière plastique venu d'une pièce avec une semelle 3.

Le support plantaire 1 comprend une pièce profilée rigide 4 en matière synthétique cellulaire légère. La face supérieure de la pièce 4, inclinée vers l'avant, est plane et elle est revêtue d'une garniture 5 constituée par une feuille de feutre collée sur la pièce 4.

Cette garniture 5 est munie à l'avant de deux pattes latérales opposées 6 et 7 et à l'arrière, de chaque côté du talon, de deux pattes latérales 8 et 9. Lors que le support plantaire 1 est en dehors de la chaussure, les pattes s'étendent de chaque côté du support dans le même plan que le reste de la garniture 5. Lorsque le support plantaire 1 est disposé dans la chaussure comme représenté à la figure 1, les pattes 6 à 9 se relèvent et viennent s'appliquer contre la paroi intérieure de la coque 2 en réduisant la largeur intérieure de cette coque. Dans cette position, la chaussure est adaptée à un pied relativement très étroit.

Si l'utilisateur, par exemple l'acheteur, a un pied plus large, il suffit d'éliminer une ou deux pattes latérale, en avant et/ou en arrière pour donner davantage de place au pied.

D'autre part, en repliant sur le support plantaire une ou deux pattes 8 ou 9 ou en repliant l'une sur l'autre les deux pattes 8 et 9 on peut augmenter la hauteur du support plantaire au niveau du talon.

D'une manière générale le support plantaire pourra comporter au moins une patte latérale à l'avant ou à l'arrière.

Selon une variante d'exécution représentée à la figure 2, qui montre le support plantaire 1 vu de dessous, les pattes latérales, par exemple les pattes latérales 6 et 7 représentées, peuvent être repliées sous le support plantaire dans des dégagements formés par des creusures 10 et 11 ménagées dans la pièce profilée 4. Cette disposition permet d'escamoter les pattes latérales sans les couper, ce qui permet d'élargir ou de rétrécir la chaussure à volonté, ce qui peut être utile si la chaussure est utilisée par différentes personnes, comme c'est le cas par exemple des chaussures de location.

La garniture 5 peut bien entendu être en toute matière souple.

Revendications

1. Support plantaire pour chaussure de ski constitué d'une pièce profilée rigide (4) dont la face supérieure est revêtue d'une garniture en matière souple (5), caractérisé par le fait que ladite garniture (5) est munie d'au moins une patte latérale (6, 7, 8, 9) située en dehors de la face supérieure de la pièce rigide et pouvant être soit disposée entre le pied et la chaussure pour réduire la largeur intérieure de la chaussure, soit éliminée par coupure ou repliée sous le support plantaire pour augmenter la largeur de la chaussure.

2. Support plantaire selon la revendication 1, caractérisé par le fait que la garniture (5) comprend deux pattes (6, 7) situées de part et d'autre de la

partie du support destinée à recevoir l'avant du pied.

3. Support plantaire selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé par le fait que la garniture (5) comprend deux pattes (8, 9) situées de part et d'autre de la partie du support destinée à recevoir le talon.

4. Support plantaire selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé par le fait que ladite pièce profilée rigide (4) présente dans sa face inférieure, des creusures (10, 11) destinées à recevoir les pattes (6, 7) repliées sous la pièce rigide.

1 to 3, characterized by the fact that said rigid shaped member (4) comprises in its bottom surface cavities (10, 11) adapted to accomodate said lugs (6, 7) when they are folded back under the rigid member.

Patentansprüche

1. Fußsohlenstütze für Skistiefel, bestehend aus einem starren profilierten Teil (4), dessen Oberfläche mit einem Überzug aus einem biegsamen Material (5) verkleidet ist, dadurch gekennzeichnet, daß der erwähnte Überzug (5) mit wenigstens einem seitlichen Lappen (6, 7, 8, 9) versehen ist, der außerhalb der Oberfläche des starren Teils liegt und entweder zwischen dem Fuß und dem Stiefel angeordnet werden kann, um die innere Breite des Stiefels zu verringern, oder der durch Abschneiden oder Umbiegen unter die Fußsohlenstütze beseitigt werden kann, um die Breite des Stiefels zu vergrößern.

2. Fußsohlenstütze nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß der Überzug (5) zwei Lappen (6, 7) aufweist, welche beiderseits des zur Aufnahme des Vorderfußes bestimmten Teils der Stütze angeordnet sind.

3. Fußsohlenstütze nach Anspruch 1 oder 2, dadurch gekennzeichnet, daß der Überzug (5) zwei Lappen (8, 9) aufweist, welche beiderseits des zur Aufnahme der Ferse bestimmten Teils der Stütze angeordnet sind.

4. Fußsohlenstütze nach einem der Ansprüche 1 bis 3, dadurch gekennzeichnet, daß das erwähnte starre profilierte Teil (4) auf seiner Unterseite Hohlkehlen (10, 11) aufweist, die dazu bestimmt sind, die unter das starre Teil umgebogenen Lappen (6, 7) aufzunehmen.

Claims

1. Plantar support for ski boots comprising a rigid shaped member (4) having its top surface lined with a flexible material (5), characterized by the fact that said lining (5) comprises at least one integral lateral lug (6, 7, 8, 9) disposed externally of said top surface wherein said lug may be either disposed between the foot and the boot so as to reduce the inner width of the boot or removed by cutting or folding back under the plantar support so as to increase the width of the boot.

2. Plantar support according to claim 1, characterized by the fact that said lining (5) comprises two lateral lugs (6, 7) disposed on either side of the support portion receiving the front portion of the foot.

3. Plantar support according to one of the claims 1 or 2, characterized by the fact that said lining (5) comprises at least two lugs (8, 9) disposed on either side of the support portion receiving the heel.

4. Plantar support according to one of the claims

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

